



Compte rendu du CTL du 6 octobre 2016

Ont participé en qualité de représentants **FO DGFIP 54** :

Jean-Louis SZATMARI, Alexis TSCHENS, Didier HOUILLON et Jérôme PARISOT.

Le CTL a commencé avec plus d'une heure de retard suite à un incident électrique à la Direction. L'ensemble des points de l'ordre du jour n'ayant pas pu être traité intégralement, un nouveau CTL aura lieu jeudi 13 octobre 2016.

1 - Présentation du tableau de bord de veille sociale 2015 :

Nous nous étonnons du nombre impressionnant d'écrêtement d'horaires variable, soit 826 écrêtements qui correspondent à 4448 heures !

L'administration a ainsi économisé l'équivalent de presque 3 agents !!!

Les années passent, les effectifs diminuent mais les charges de travail continuent d'augmenter...

54 demandes de mutation sont non satisfaites alors que 22 postes dans le département sont non pourvus.

*Nous avons également interpellé la Direction sur les 34 signalements de violences physiques ou verbales. **Ce chiffre est en constante augmentation depuis plusieurs années.***

2 - Présentation du DUERP et du PAP :

Le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) comprend 623 risques. Concernant le PAP (Programme Annuel de Prévention), 156 actions étaient programmées, certaines ont été entièrement réalisées, d'autres sont toujours en cours et quelques-unes seront engagées en 2017.

*A la vue des documents présentés et suite aux différents groupes de travail auxquels vos représentants **FO DGFIP 54** ont participé, nous constatons bien une réelle prise en compte des risques.*

Nous avons donc voté POUR.

3 - Demandes de rattachement de la commune et du syndicat intercommunal scolaire d'Anthelupt à la trésorerie d'Einville au 1er janvier 2017 :

Le maire d'Anthelupt (456 habitants) a sollicité le rattachement de sa commune à la trésorerie d'Einville qui assure déjà la gestion de la communauté de communes d'appartenance (Pays du Sânon).

*Vos représentants **FO DGFIP 54** n'y voient pas d'objection.*

4 - Modification des horaires de l'accueil du public au guichet :

- trésorerie du Jarnisy**
- trésorerie du Nancy CHU**

La demande pour la trésorerie du Jarnisy est de fermer 2 jours par semaine au lieu d'une journée et demie.

Pour la trésorerie du CHU , la demande est de fermer une journée et demie et d'augmenter la plage d'ouverture de $\frac{3}{4}$ d'heure par jour.

Vos représentants **FO DGFIP 54** sont conscients que les agents sont dans une situation critique qui nécessite des aménagements mais nous sommes également attachés au service public. Nous nous sommes donc abstenus.

Pour nous, ce n'est pas en réduisant les horaires d'ouvertures que les problèmes seront résolus mais plutôt en créant des emplois.

5 - Déploiement de l'accueil personnalisé sur rendez-vous :

La première phase de déploiement était prévue au mois d'octobre 2016 mais il semblerait que celle-ci débute en novembre, voire décembre.

Elle concerne le SIP de Vandoeuvre et le SIP de Lunéville, ainsi que les trésoreries de Baccarat-Badonviller et Blâmont-Cirey.

La deuxième phase prendra effet au premier trimestre 2017 pour tous les services disposant de l'outil de prise de rendez-vous.

D'après la Direction, l'accueil classique dit « généraliste » existera toujours et sera renforcé par un accueil spécifique sur rendez-vous.

Cependant, les expérimentations dans le Val de Marne contredisent ces informations puisque l'accueil s'effectue exclusivement sur rendez-vous.

Les contribuables auront la possibilité d'être reçus en dehors des plages horaires d'ouvertures.

Un espace libre-service avec un ordinateur permettant un accès internet sera à la disposition des usagers dans chaque structure afin qu'ils accèdent à leur compte sur impot.gouv.fr

La prise de rendez-vous pourra s'effectuer par internet, téléphone ou au guichet.

Pour vos représentants FO DGFIP 54, ce projet a pour seul but la suppression pure et simple de l'accueil physique des usagers. Nous avons donc voté CONTRE.

6 - Présentation du protocole interrégional concernant le pilotage de la BCR :

La DIRCOFI (Direction du Contrôle Fiscal) va être chargée du pilotage de l'ensemble des BCR (Brigades de Contrôle et de Recherche) de son interrégion.

Elle fixera les objectifs de chaque BCR en concertation avec chaque DDFiP.

Aux dires de la Direction, les agents des BCR dépendront toujours de leur DDFiP (vos représentants **FO DGFIP 54** se demandent pour combien de temps...)

7 - Classement des postes comptables au 1er janvier 2017 :

La Direction nous présente le nouveau classement des postes comptables.

*3 postes ont été rétrogradés de C2 à C3 et 1 de C3 à C4.
Dans le même temps, 4 postes C4 ont accédé à C3.*

Avec cette évolution des classements de postes, vos représentants FO DGFIP 54 ont fait remarquer à l'administration qu'il sera désormais quasiment impossible pour un inspecteur d'être comptable.

Cette dernière confirme nos dires et nous indique qu'un inspecteur, contrairement à une époque passée, n'a pas vocation à être comptable.

*Nous avons également soulevé des incohérences dans le classement, avec notamment certaines trésoreries qui descendent de C2 à C3 quand d'autres passent de C4 à C3...
Des C3 pourtant très différentes aussi bien en charge de travail qu'en effectif.*

La Direction est restée très évasive et a presque reconnue des incohérences dans ce classement. Elle se décharge en indiquant que ce dernier est fait au niveau national et non local.

De plus, elle nous indique que certains comptables ont boycotté la remonté des informations pour effectuer ce classement, ce qui a pu éventuellement avoir un impact sur celui-ci.

8 - Point sur l'exécution budgétaire au 31 août 2016 :

La Direction fait un point rapide sur la situation budgétaire au 31 août.

Nous constatons que la DDFiP ne sera pas en mesure de payer toutes ses charges d'ici la fin de l'année.

Elle a donc décidé de prioriser les dépenses : Les frais de déplacement seront payés mais les factures de téléphone ou de frais postaux seront reportées sur l'exercice 2017.

Vos représentants FO DGFIP 54 ne peuvent que déplorer cette situation qui se répète d'année en année...





BULLETIN D'ADHESION (à renvoyer à Jean-Louis SZATMARI – SIP de Lunéville)

NOM : **Prénom :**

Grade :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP

Fait à **Le**

SIGNATURE